

Compte rendu du Conseil municipal du 14 Juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatorze du mois de juin, s'est réuni en séance ordinaire, le conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU

Absents excusés : Monsieur Thierry CRESCENCE (pouvoir à M. Michel GENDRAUD), Mme Monique DEMANGE (Pouvoir à M. Joël DAVID), Mme Solange ZANIN

Absent :

RAPPORT SUR L'EAU 2018

Mme Le Maire rappelle les faits marquants de l'année 2018 : Les travaux de renforcement de la défense incendie localisée route de la Vallée, route de Langesse et route de Montargis sont réalisés et mis en service. L'évolution du prix de l'eau pour 120 m³ est de +1.23% entre 2017 et 2018.

Les résultats d'analyses sont tous consultables sur <https://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable>.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable.

RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT 2018

Mme Le Maire rappelle les faits marquants de l'année 2018 au niveau de l'assainissement : Suite à la réalisation des travaux de mise en conformité de la station d'épuration liée à l'évolution de la réglementation (arrêté du 21 juillet 2015), la commune a mené plusieurs échanges avec l'Agence de l'eau Seine Normandie pour lever les réserves. Il reste à ce jour quelques mises à jour à faire concernant le manuel d'autosurveillance.

Pour rappel les travaux concernaient les mesures de débit aux niveaux suivants :

Mesure de débit A2 au niveau du trop plein

Mesure de débit A3 au niveau de l'entrée

Mesure de débit A4 au niveau de la sortie

La mise en œuvre de ces mesures de débit est associée avec la mise en place d'une nouvelle télégestion.

Un Audit des 4 postes de relevage a été réalisé par la Société SEIT, l'objectif est d'avoir un état des lieux des équipements et du fonctionnement des installations, identifier le plan des actions correctives et des améliorations à planifier.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte le rapport sur l'assainissement 2018 à l'unanimité.

REVISION DES LOYERS COMMUNAUX

Comme tous les ans au 1^{er} juillet les loyers des différents bâtiments communaux peuvent être révisés.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les montants des loyers identiques à l'année 2018.

PARTENARIAT AVEC L'EPFLI (Etablissement Public Foncier Local)

La Commune demande l'intervention de l'EPFLI pour obtenir la maîtrise publique des murs de l'épicerie aux fins de sauvegarde de l'activité. Le mandat confié à l'EPFLI consistera à acquérir et porter les biens concernés. Le Conseil doit délibérer pour habiliter Mme Le Maire à solliciter l'intervention de l'EPFLI, et autoriser l'EPFLI à signer tous documents, l'avant-contrat et l'acte authentique, d'approuver les modalités de portage foncier par l'EPFLI, et d'autoriser Mme Le Maire à signer la convention de portage foncier à passer avec l'Etablissement Public foncier cœur de France.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS (Rajouté à l'ordre du jour)

Suite aux dernières modifications effectuées Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que le tableau des effectifs est modifié. Un poste d'adjoint technique Principal de 2^{ème} Classe est créé à la place d'un poste d'adjoint technique, et un poste de rédacteur territorial à la place d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité est créé pour 20 heures par semaine. L'effectif des agents est inchangé.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs et la délibération d'accroissement temporaire pour un emploi de 20 heures par semaine.

ETAT D'AVANCEMENT DU PLUI

Madame Le Maire expose que le PLUI est en phase de PADD (projet d'aménagement et de développement durable) avec concertation générique sur l'ensemble des 38 communes de la 3CFG Ce qui concerne plus spécifiquement la Commune interviendra en fin d'année.

INFORMATION DES DROITS DE PREEMPTION URBAINS

Vente d'une maison située au 14 rue de Langesse sur un terrain de 3792 m²

Vente d'une maison 13 rue des Bruyères de rue sur un terrain de 2124 m²

Affaires diverses

La Société Art Vision system nous adresse le devis pour le feu d'artifice du 13 juillet prochain, le tarif est identique à l'année passée.

Le Pôle d'équilibre Territorial et Rural (PETR) du Montargois-en-Gâtinais nous sollicite pour protester contre l'exclusion du bénéficiaire du relèvement du numéros clausus en Région Centre Val de Loire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de prendre une délibération pour protester contre l'exclusion de la Région centre au bénéfice du relèvement du numéros Clausus.

Information de la 3CFG que de façon transitoire cette année les communes prennent en charge financièrement la participation au syndicat de la fourrière animale. Par contre pour assister au conseil syndical ce sont bien les représentants de la Communauté de commune désignés lors du Conseil communautaire du 7 mai dernier, à savoir 2 titulaires et 2 suppléants qui siègeront aux réunions.

Le département du Loiret nous informe de la reconduction de l'expérimentation du bus numérique au titre de l'année 2019. La Commune de Varennes-Changy va faire une demande pour 2019

Beaucoup de familles inscrivent leurs enfants occasionnellement au restaurant scolaire en prévenant souvent la restauration au dernier moment. Le prix du repas est fixé à 3.45€. Mme Le Maire souhaite étudier la proposition de fixer le prix du repas occasionnel à 4€.

Informations diverses

Le Gendarme Marc GDOVIN nous informe de 2 interventions sur la Commune les 17 et 18 mai 2019.

Mme RABIN Eloïse consultante Alter & Go nous adresse les comptes rendus des ateliers du 22 et 23 mai dans le cadre du projet éolien d'Oussoy-en-Gâtinais et de Varennes-Changy et propose la visite du parc Eolien de Janville le samedi 22 juin 2019.

L'association Varennes Changy Badminton remercie pour la subvention et informe de leur assemblée générale le 3 juillet prochain à 19H30.

Notification par WIFIEU que notre candidature n'a pas été retenue pour bénéficier de subvention Européenne afin d'équiper la Commune de matériel offrant un meilleur accès internet et des points d'accès wifi gratuits.

Le Comité Départemental d'entente pour la semaine des personnes âgées nous indique les des dates et horaires des différentes actions dans le cadre de la semaine bleue.

Information de la Société AC-EMOTION sur une offre de vélo à assistance électrique

Information sur la 23^{ème} randonnée Nogentaise qui aura lieu le 21 juillet 2019

La randonnée de l'école de Varennes-Changy aura lieu le lundi 1^{er} juillet, les membres du Conseil sont invités à rejoindre les enfants aux abords de l'étang de Changy.

Remerciements et divers :

Remerciements de la Fédération de Football du Loiret pour l'accueil et la mise à disposition de la salle Escale lors de la rencontre des Clubs le 15 mai dernier.

Remerciements de Monsieur Loïc BERCEGEAY Co organisateur du Tour du Loiret Cycliste à l'ensemble des bénévoles pour leur collaboration lors du passage de la course dans notre Commune.

Diffusion d'un faire-part de décès

Expressions des conseillers

Un conseiller informe qu'il a constaté des fortes odeurs d'urine dans les toilettes de la Maternelle.

Une conseillère demande si un piégeur va intervenir pour éradiquer la famille de renards qui vis du côté du cimetière. Elle demande également si le fossé rue de la Corsonnerie va être nettoyé bientôt. Mme Le Maire informe que l'intervention est prévue lundi 17 juin.

Un conseiller demande des éclaircissements sur le fonctionnement de la déchetterie de Lorris suite à une plainte d'une administrée. Il trouve qu'il y a un problème de logique dans le fonctionnement. L' élu qui siège au Sictom va mener son enquête et se renseigner.

Un adjoint demande si le projet de vidéo protection va aboutir prochainement dans la Commune. Il expose également qu'il a assisté à une réunion défense à Montargis sur le thème du Service National Universel qui doit se mettre en place dans les 5 ans pour tous les jeunes de 15, 16 ans.

Un conseiller déplore les stationnements des deux côtés de la chaussée dans la rue de la Boulangerie aux heures de pointes. Cette rue devient alors complètement encombrée.

Il relate également des plaintes d'administrés concernant les chemins communaux qui ne sont pas broyés. Mme Le Maire informe que se sera fait à partir de la semaine prochaine, le broyage prioritaire étant terminé sur les routes.

Un conseiller demande l'intervention de la gendarmerie pour réduire les troubles à l'ordre public réguliers d'un administré.

Une conseillère explique qu'elle est très souvent importunée par des énormes frelons et qu'il serait souhaitable que chaque administré installe des pièges à frelons. Mme Le Maire précise qu'une information sera diffusé dans le prochain bulletin communal.

Un adjoint informe que la cour de l'école Maternelle va être refaite. La partie herbeuse va être remplacée par un revêtement en bitume. Dans un même temps l'accessibilité vers le

modulaire sera également réalisé. Ces travaux auront lieu le mois prochain, pour que tout soit opérationnel pour la rentrée de septembre. Une subvention a été demandé pour ces travaux.

Ce même adjoint aborde à nouveau les modalités d'installation d'un panneau lumineux de rue pour diffuser des informations et des alertes à la population. La décision de cet investissement n'ayant pas été voté à l'unanimité par le conseil municipal, une discussion très animée sur l'intérêt et l'efficacité de ce projet fait suite à cette question. Aucune décision n'est prise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45